

Étude : Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 20 juin 2023

Les résidents non permanents (RNP) représentent une part croissante de la population canadienne. Ceux-ci comblent les graves pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs clés, participent au système d'éducation postsecondaire du Canada, et ils contribuent à l'économie canadienne en tant que consommateurs.

Comme de nombreux pays, le Canada accorde aux travailleurs étrangers temporaires, aux étudiants étrangers et aux demandeurs d'asile le droit de vivre temporairement au Canada. En 2021, près de 1 million (924 850) de RNP ont été dénombrés dans le cadre du recensement, ceux-ci représentant 2,5 % de la population canadienne.

La plus grande proportion de RNP possédait un permis de travail, comme les travailleurs étrangers temporaires. En 2021, 40,1 % des RNP détenaient un permis de travail uniquement, et un autre 14,2 % détenaient à la fois un permis de travail et d'études. Les RNP détenteurs d'un permis d'études uniquement (comme les étudiants étrangers) représentaient quant à eux 21,9 % de tous les RNP, tandis que les demandeurs d'asile, c'est-à-dire ceux qui ont demandé le statut de réfugié, représentaient 15,1 % des RNP.

Le pourcentage restant de 8,7 % était composé d'une combinaison d'autres types de RNP, notamment de détenteurs de permis de séjour temporaire, de membres de la famille d'un RNP et de titulaires de super visas pour parents et grands-parents, ayant tous un lieu habituel de résidence au Canada.

Aujourd'hui, Statistique Canada publie une étude intitulée [Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021](#), laquelle porte sur les caractéristiques des RNP selon la raison de leur résidence temporaire au Canada, d'après les résultats du Recensement de la population de 2021.

Les résidents non permanents sont plus jeunes que le reste de la population canadienne

Au total, 6 RNP sur 10 (60,1 %) dénombrés dans le cadre du Recensement de 2021 étaient de jeunes adultes âgés de 20 à 34 ans. À titre de comparaison, la proportion de jeunes adultes s'élevait à 37,3 %, parmi les immigrants récents, et à 18,4 % parmi le reste de la population canadienne.

Le profil d'âge des RNP reflète en grande partie la composition selon l'âge des RNP détenant uniquement un permis de travail, qui étaient le plus souvent âgés de 25 à 34 ans, et celle des RNP détenant un permis d'études (seul ou combiné avec un permis de travail), qui étaient le plus souvent au début de la vingtaine.

On retrouvait une plus grande diversité d'âge parmi les demandeurs d'asile. Par exemple, près du quart (22,7 %) des personnes ayant demandé la protection à titre de réfugié au Canada étaient des enfants de moins de 15 ans, soit une proportion légèrement inférieure à celle des jeunes adultes âgés de 20 à 34 ans ayant demandé l'asile (26,4 %).

L'Inde et la Chine sont les principaux lieux de naissance des résidents non permanents

Les RNP provenaient de nombreux pays différents, bien que les lieux de naissance les plus fréquents aient été l'Inde (28,5 %), suivie de la Chine (10,5 %). Il s'agissait des principaux lieux de naissance des RNP dans la plupart des provinces, sauf au Québec, où la France (20,4 %) était le plus souvent le lieu de naissance des RNP.

Même si l'Inde et la Chine occupaient les premiers rangs parmi les lieux de naissance des RNP qui détenaient un permis de travail ou d'études, ce n'était pas le cas pour les demandeurs d'asile. Le Nigeria était le lieu de naissance le plus fréquent, alors que 10,7 % des personnes qui avaient demandé la protection à titre de réfugié étaient originaires de ce pays, venaient ensuite l'Inde (8,3 %) et le Mexique (8,1 %).



Le principal lieu de naissance des demandeurs d'asile variait considérablement d'une province à l'autre. Parmi les demandeurs d'asile vivant en Ontario, le Nigeria (15,4 %) était le lieu de naissance le plus fréquent, tandis qu'Haïti (17,6 %) était le principal lieu de naissance des demandeurs d'asile au Québec, et l'Iran (29,8 %), le lieu de naissance le plus fréquent de ceux de la Colombie-Britannique.

La plupart des résidents non permanents connaissent une langue officielle

À l'image de la richesse linguistique des immigrants, la grande variété des régions d'origine des RNP contribue à la [diversité linguistique au Canada](#). Parallèlement, la grande majorité (95,3 %) des RNP connaissaient une langue officielle.

Presque tous les RNP titulaires d'un permis d'études uniquement (97,7 %) et d'un permis de travail et d'études (99,0 %) connaissaient le français ou l'anglais. Même si les demandeurs d'asile étaient le type de RNP le moins susceptible de connaître une langue officielle, leur proportion demeurait élevée, celle-ci se situant à 86,7 %.

À l'extérieur du Québec, la proportion de RNP ayant la connaissance de l'anglais était élevée (94,8 %), alors qu'une proportion de 4,6 % connaissait le français. Au Québec, où le français est la langue officielle, 68,4 % des RNP connaissaient le français, tandis qu'un peu plus du quart (26,6 %) ne connaissaient pas le français et ne comptaient que sur l'anglais. Au Québec, la connaissance de l'anglais seul était plus fréquente chez les RNP qui possédaient un permis de travail et d'études (41,0 %).

Les résidents non permanents vivent plus souvent dans des appartements, dans des logements de taille non convenable et avec des colocataires

Les appartements étaient le type de logement le plus courant chez les RNP dénombrés vivant dans un ménage privé, que ce soit dans une grande ou une petite ville. En effet, près de 3 RNP sur 5 (59,4 %) dénombrés dans le cadre du Recensement de 2021 vivaient dans des appartements loués. Ce pourcentage était plus élevé que celui des immigrants récents (41,5 %) et beaucoup plus élevé que celui des immigrants de longue date (18,4 %) et des non-immigrants (15,3 %).

Par ailleurs, près du tiers (32,9 %) des RNP vivaient dans des logements de taille non convenable, c'est-à-dire dans un logement ne comptant pas assez de chambres pour la taille et la composition du ménage, selon la [Norme nationale d'occupation](#). La prévalence de cette situation était plus de trois fois supérieure à celle du reste de la population canadienne (9,1 %).

Les RNP étaient aussi presque neuf fois plus susceptibles que le reste de la population canadienne de vivre avec des colocataires. En 2021, 3 RNP sur 10 (30,2 %) vivaient dans des ménages composés de colocataires, c'est-à-dire dans des ménages de deux personnes ou plus, vivant ensemble dans le même logement, mais dont aucune ne faisait partie d'une famille de recensement. Pour le reste de la population, ce pourcentage se situait à 3,6 %.

Le taux d'activité est élevé chez les résidents non permanents

Confronté au [vieillesse de la population canadienne](#), à la [baisse du taux de fécondité](#) et à la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs, le Canada compte de plus en plus sur la contribution des RNP sur le marché du travail.

Le taux d'activité des RNP s'élevait à 74,2 % pendant la semaine de référence du recensement. Bien que ce taux soit plus élevé que celui du reste de la population (63,4 %), la structure par âge plus jeune des RNP explique en grande partie cette différence. Au sein du principal groupe d'âge actif, âgé de 25 à 54 ans pendant la semaine de référence du recensement, les RNP (81,0 %) affichaient un taux d'activité plus faible que celui du reste de la population (85,8 %).

Le taux d'activité des RNP âgés de 15 ans et plus variait considérablement selon le type de RNP, rendant ainsi compte en grande partie de leur principale raison de venir au pays. Les taux d'activité les plus élevés ont été observés chez les personnes détenant un permis de travail uniquement (88,0 %), suivis de celles qui avaient un permis de travail et d'études (76,8 %). Les RNP titulaires d'un permis d'études peuvent, selon l'admissibilité, travailler sur le campus et hors campus. Leur taux d'activité était toutefois le plus faible (51,5 %).

Les professions du domaine de la vente et des services étaient les principales professions de tous les RNP de 15 ans et plus dénombrés dans le Recensement de 2021. Plus du tiers (36,4 %) des RNP occupaient des postes dans le domaine de la vente et des services, comparativement au quart (25,0 %) du reste de la population canadienne.

Les demandeurs d'asile présentaient le profil professionnel le plus distinctif comparativement aux autres RNP et au reste de la population. Les demandeurs d'asile travaillaient davantage dans les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés (23,9 %), dans la fabrication et les services d'utilité publique (12,3 %) ainsi que dans la santé (11,7 %).

La sous-utilisation des compétences est plus fréquente chez les résidents non permanents

Bien que les RNP aient un niveau de scolarité plus élevé, en moyenne, que le reste de la population, ils occupaient plus souvent des emplois ne nécessitant aucune formation scolaire (23,7 %) comparativement au reste de la population (15,7 %).

En effet, la surqualification, c'est-à-dire le fait d'être titulaire d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, mais d'occuper un emploi exigeant tout au plus un diplôme d'études secondaires, était plus fréquente chez les RNP. En 2021, 32,4 % des RNP titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur étaient surqualifiés pour le poste qu'ils occupaient, tandis que 26,2 % des immigrants récents et 15,9 % du reste de la population étaient dans la même situation.

L'obtention d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures au Canada a eu peu d'incidence sur la surqualification des RNP. Autrement dit, le taux de surqualification était semblable chez les RNP ayant un diplôme étranger (34,0 %) et ceux ayant un diplôme canadien (28,1 %), et reflétait principalement le taux des RNP titulaires d'un permis de travail uniquement. Il convient donc d'étudier les raisons associées au taux élevé de surqualification chez les RNP, de même que l'absence de différence en termes de surqualification entre les RNP titulaires de diplômes canadiens et étrangers.

Parmi tous les RNP titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur, les demandeurs d'asile (50,7 %) présentaient le plus haut taux de surqualification, tandis que plus de 2 RNP sur 5 titulaires d'un permis d'études seulement (43,0 %) et d'un permis de travail et d'études (44,6 %) étaient surqualifiés. Le taux élevé de surqualification de ces RNP peut être lié au fait qu'une forte proportion de ces personnes travaillaient à temps partiel et durant une partie de l'année seulement, ce qui limite leur accès à des possibilités d'emploi proportionnelles à leurs compétences. Parmi tous les RNP, le plus faible taux de surqualification a été observé chez les titulaires d'un permis de travail (24,7 %). Ils étaient également plus susceptibles d'avoir travaillé durant l'année complète et à temps plein.

Note aux lecteurs

L'étude repose sur les données provenant du Recensement de la population de 2021.

Depuis 1991, le recensement rend compte du nombre de résidents non permanents (RNP) au Canada. De 1991 à 2016, le recensement a permis de déterminer le nombre de RNP au moyen des réponses aux questions sur le statut d'immigrant et la citoyenneté. Pour la première fois en 2021, les données du recensement ont été intégrées aux dossiers administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour obtenir les variables dérivées sur l'immigration. La différence dans les méthodes de collecte de renseignements sur les RNP ne permet pas de comparer le nombre de RNP entre les recensements antérieurs et le Recensement de 2021.

Une nouvelle variable relative à l'immigration, soit le type de RNP, a été tirée de l'intégration des données du Recensement de 2021 et des renseignements administratifs d'IRCC. Le type de RNP permet de déterminer les demandes d'asile et les permis valides du 1er janvier au 11 mai 2021 (jour du recensement). Les catégories de type de RNP s'excluent mutuellement.

Tous les efforts sont déployés pour obtenir un dénombrement complet lors d'un recensement dans un pays vaste et diversifié comme le Canada. Malgré tous les efforts, certains groupes démographiques font l'objet d'un sous-dénombrement. Ces groupes comprennent les populations mobiles et précaires comme les RNP.

Il est important de noter qu'il existe d'autres sources de données sur la population des RNP. Le Recensement de la population de 2021 permet d'estimer la population de RNP vivant dans des ménages privés au Canada le jour du recensement, le 11 mai 2021. À titre de comparaison, les données administratives d'IRCC fournissent des renseignements sur le nombre total de résidents temporaires au Canada qui ont un permis de travail ou d'études ou qui ont fait une demande d'asile. Les données d'IRCC ne peuvent pas être utilisées pour estimer la population de résidents temporaires vivant au Canada, car elles ne tiennent pas compte des flux de sortie, comme les décès ou l'émigration. Étant donné qu'IRCC fournit le nombre total de résidents temporaires au Canada titulaires d'un permis valide, ce dénombrement à partir des données administratives est plus élevé que les estimations du recensement des RNP vivant au Canada à un moment donné.

La Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) permet de combiner les données d'IRCC avec les fichiers de données fiscales. À ce titre, la BDIM tient compte uniquement des données sur les RNP produisant des déclarations de revenus pour une année donnée et ses estimations seront différentes par rapport aux données administratives du recensement et d'IRCC. En raison des différences sur le plan de la méthodologie, des objectifs de collecte et des périodes de référence, des différences dans les estimations peuvent être observées entre les sources de données. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la comparabilité des sources de données sur les RNP, veuillez consulter le [Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration, Recensement de la population, 2021](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3901.

L'article intitulé « [Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021](#) » est maintenant disponible dans *Regards sur la société canadienne* (75-006-X).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).